

Fiche de données de sécurité selon annex II de la directive No. 1907/2006/CE

Etabli:	25.11.2013	Imprime le:	25.11.13
Produit:	Engrais solide	Code:	1041

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom du produit:	Nom commercial:	Ha-Ras Engraispour gazon	CAS-Nr	EINECS/EC	Index
	Identité chimique:	Mélange	--	--	--
	Utilisations identifiées:	Engrais			PC 12: Engrais

Producteur / fournisseur: Hauert HBG Dünger AG, CH-3257 Grossaffoltern. Tel.: ++041(0) 32 389 10 10
Information: Tel.: ++ 41 32 389 10 10 E-mail: info@hauert.com
Cas d'urgence: Centre Suisse d' Information Toxicologique Tel.: ++41 44 251 66 66 ou ++41 145

Vente / distributeur: Hauert HBG Dünger AG, CH-3257 Grossaffoltern. Tel.: ++041(0) 32 389 10 10
Information: Tel.: ++ 41 32 389 10 10 E-mail: info@hauert.com
Cas d'urgence: Centre Suisse d' Information Toxicologique Tel.: ++41 44 251 66 66 ou ++41 145

2. Identifikation des dangers:

Classification: Classification selon directives CE 1272/2008 (CLP)
Ne constitue pas une préparation dangereux au sens de directives CE 1272/2008 (CLP)

Classification selon directives 67/548/EWG ou 1999/45/CE
Ne constitue pas une préparation dangereux au sens de directives 67/548/EWG ou 1999/45/CE

Désignation: Désignation selon les directives CE No 1272/2008:
GHS-Pictogrammes: Pas de désignation obligatoire.
GHS-Symboles: Pas de désignation obligatoire.
Mention d' avertissement: Pas de désignation obligatoire.
Substance déterminant danger: aucun
Mention de danger: aucun

Conseils de prudence: aucun

Autres dangers: Nocif en cas d'ingestion.
Légère irritation possible.
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de données de sécurité selon annex II de la directive No. 1907/2006/CE

Etabli:	25.11.2013	Imprime le:	25.11.13
Produit:	Engrais solide	Code:	1041

3. Caractérisation des substances

Substances: Mélange de sels minéraux non inflammables avec des substances organiques inertes.

Composants:	CAS-Nr	EINECS/EC	Index	%
Sulfate d' ammonium	7783-20-2	231-984-1	--	20 - 30
Classification *) selon CE 1272/2008 (CLP):		aucun		
Classification *) selon 67/548/EWG ou 1999/45/CE:		aucun		
Sulfate de potassium	7778-80-5	231-915-5	--	10 - 20
Classification *) selon CE 1272/2008 (CLP):		aucun		
Classification *) selon 67/548/EWG ou 1999/45/CE:		aucun		
Ammonium dihydrogénophosphate	7722-76-1	231-764-5	--	5 - 15
Classification *) selon CE 1272/2008 (CLP):		aucun		
Classification *) selon 67/548/EWG ou 1999/45/CE:		aucun		
Methylene Urea (MDU)	13547-17-6	236-918-5	--	5 - 10
Classification *) selon CE 1272/2008 (CLP):		aucun		
Classification *) selon 67/548/EWG ou 1999/45/CE:		aucun		
substances organiques inertes de provenance animale et/ou végétale.	--	--	--	20 - 40
Classification *) selon CE 1272/2008 (CLP):		aucun		
Classification *) selon 67/548/EWG ou 1999/45/CE:		aucun		

*) Si des phrases-codes sont mentionnées, voir sous pt. 16.

4. Premiers secours

Indications générales	En cas d'inhalation de substances issues de la décomposition thermique des produits: Repos, air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.
Après inhalation	En cas d'inhalation de substances issues de la décomposition thermique des produits: Repos, air frais. En cas de doutes, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Après contact avec la peau	En cas de contact avec la peau: laver les parties touchées à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Après contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux / les muqueuses: rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Après ingestion	En cas d'ingestion: rincer la bouche et boire de l'eau en grande quantité. Douleurs abdominales. Sensation de brûlure. Nausées. Vomissements. Diarrhée. Choc ou collapsus. En cas de malaise, consulter un médecin.
Indication pour le médecin	Après l'inhalation de produits de décomposition: Risque d'oedème pulmonaire. Les symptômes peuvent être retardés. Risque de méthémoglobinémie. Traitement symptomatique.

Fiche de données de sécurité selon annex II de la directive No. 1907/2006/CE

Etabli:	25.11.2013	Imprime le:	25.11.13
Produit:	Engrais solide	Code:	1041

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Moyens d'extinction appropriés: Eau, resp. Adapter aux mesures d'extinction à l'environnement. Moins efficace les agents d'extinction: la poussière, du sable, de CO2
Dangers particuliers d'exposition	En cas de désagrégation thermique, dégagement possible de SO2, SO3 et de gaz nitreux. Ne pas respirer les gaz qui se dégagent.
Equipement de protection	Equipement de protection spécial: masque hermétique.
Indications complémentaires	Autres indications: ne pas verser l'eau contaminée qui a servi à éteindre le feu, dans les cours d'eau ou les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentiel

Précaution individuelles:	En cas de formation de poussière utiliser un masque à poussière et une lunette de protection chimiques.
Précaution pour la protection de l'environnement:	Autres indications: ne pas verser dans les cours d'eau ou les canalisations.
Nettoyage	Nettoyage: ramasser et éliminer (voir point. 13).

7. Manipulation et stockage

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger:	Manipulation: aucune mesure particulière à prendre en cas de manipulation correcte. Garder dans l'emballage original. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Conditions d'un stockage sûr:	Conserver au sec, bien fermé le récipient. Tenir à l'écart de la chaleur et des matières combustibles. Eviter le contact avec des éléments corrodants.
Classe de stockage:	Classe de stockage: 13

Indication: Garder dans l'emballage original.

Utilisation finale spécifique: Engrais (voir la section 1.)

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle:	Poussière (OEL):	Poussière totale	MAK: 10 mg/m3
	Substance spécifique:	Non pertinent (poussière totale)	--

Contrôles de l'exposition: Lors d'une utilisation normale et conforme aux indications du produit, aucune mesure particulière n'est nécessaire. Il faut toutefois respecter les prescriptions nationales en vigueur concernant l'épandage d'engrais
Mesures générales de protection: observer les mesures habituelles de protection relatives à manipulation de produits chimiques.

Limites d'exposition: Non pertinent

Processus proposer de monitoring: Non pertinent

Fiche de données de sécurité selon annex II de la directive No. 1907/2006/CE

Etabli:	25.11.2013	Imprime le:	25.11.13
Produit:	Engrais solide	Code:	1041

Mesures de protection individuelle: Protection respiratoire:
En cas de formation de poussière utiliser un masque à poussière Typ P2 (EU EN 143).

Protection des mains:
GmbH, D-36124 Eichenzell).

Protection des yeux:
En cas de formation de poussière utiliser une lunettes de protection intégrale.

Limites et contrôles d'exposition à la protection de l'environnement: Lors d'une utilisation normale et conforme aux indications du produits, aucunes mesures particulières n'est nécessaire. Il faut toutefois respecter les prescriptions nationales en vigueur concernant l'épandage d'engrais
Pas de recommandations précises.

9. Propriétés physiques et chimiques

Propriétés générales: Forme: granulé
Couleur: brun

Informations relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement: Solubilité dans l'eau: contient des particules solubles dans l'eau.
pH: 6.0 - 7.5
Mass volumique apparente: 600 -800 g/l
Densité: Non pertinent
Inflammabilité: Se décompose à la chaleur à partir de 260°C env.
Propriétés d'oxydation: Le produit soi même est non inflammable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Si un feu se déclare à proximité: SO₂ , SO₃ et des gaz nitreux peuvent se dégager.
Sous l'influence de produits alcalins, dégagement d'ammoniac.
Effet corrosif au métal.

Stabilité chimique: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions

dangereuses: La produit est chimiquement stable sous des conditions ambiantes standard.

Conditions à éviter: Température et humidité élevée
Ne pas mettre en contact avec des acides ou des bases concentrés.

Produits de décomposition dangereux: Si un feu se déclare à proximité: SO₂ , SO₃, de l'ammoniac et des gaz nitreux peuvent se dégager.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aigue par voie orale: Toxicité aiguë: LD50/oral/ rats: >2000 mg/kg

Irritation cutanée: Légère irritation possible.

Corrosion cutanée: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Sensibilisierung: En vertu des données et expériences à disposition aucun classement n'est disponible(méthode conventionnelle)

Effet cancérigènes: Aucune action ou danger particulier connus.

Effet génotoxiques: Aucune action ou danger particulier connus.

Toxicité pour la reproduction: Non testé. Pas de données disponibles.

Fiche de données de sécurité selon annex II de la directive No. 1907/2006/CE

Etabli:	25.11.2013	Imprime le:	25.11.13
Produit:	Engrais solide	Code:	1041

12. Informations écologiques

Ecotoxicité (substances pures):	Sulfate d' ammonium	CL50 poisson (48 h): 365 mg/l; CE50 Crustacés (48 h): 59 mg/l
	Sulfate de potassium	CL50 poisson (96 h): 1530 mg/l; CE50 Crustacés (48 h): 720 mg/l
	Ammonium dihydrogénophosphate	CL50 poisson (96 h): 155 mg/l
	Methylene Urea (MDU)	Aucune donnée disponible

Toxicité aquatique: Classe danger pour l'eau: CDE 1 (faible danger pour les eaux).

Persistance et dégradabilité: Non demandé.

Potentiel de bioaccumulation: Non demandé.

Mobilité dans le sol: Éléments solubles dans l'eau ou de dégradation peuvent être lavés dans les eaux souterraines.

Résultats des évaluation PBT et vPvB: Pas d' information disponible

et vPvB

Autres effets néfastes: Le produit peut provoquer l' eutrophisation des eaux.

13. Considérations relatives à l' élimination

Emballage: Emballage: Peut être évacué aussi avec les déchets urbains.

Produit: Utiliser le solde d'engrais selon les normes de dosage et d'utilisation. Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations nationales en vigueur. Laisser les produits dans les conteneurs d' origine.

Voir www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID):

Proper shipping name: Mélange

Classification: Ne constitue pas une marchandise à risque au sens de l'Ordonnance sur les transports ADR / SDR.

Transporte maritime (IMPG)

Proper shipping name: Mélange

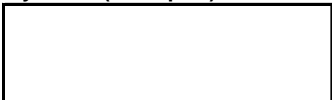
Classification: Non classé pour le transport

Transport aérien (IATA-DGR):

Proper shipping name: Mélange

Classification: Non classé pour le transport

Symbole (Transport)

 Ne constitue pas une marchandise à risque au sens de l'Ordonnance sur les transports ADR / SDR.

15. Informations réglementaires

Désignation: Désignation selon les directives CE: pas de désignation obligatoire.

Réglementation nationale

Suisse: Directives nationales (CH); ORRChim Annexe 2.6; Ochim et OPAM (voir Pt. 7)

Classe danger pour l'eau: CEA: PN3 / R-phrase: R52 / RFA / WGK (D/CH): 1 (faible mise en danger de l'eau)

Classe de stockage VCI (RFA).

